



Madame Eliane TEVAHITUA
Représentante à l'assemblée de Polynésie française

Taraho'i, le 8 novembre 2018

À

Monsieur Tearii ALPHA

Ministre de l'Économie verte, et du domaine, en charge des mines et de la recherche

Objet : Infestation des ruchers des îles de *Taha'a* et *Huahine* par la loque américaine.

Réf. : Communiqué du conseil des ministres en date du 17 octobre 2018.

Pièce jointe : Question écrite n° 8468 du 29 juillet 2015 et réponse du gouvernement n° 4673/PR en date du 6 août 2015.

Monsieur le ministre, ia ora na

Le conseil des ministres en date du 17 octobre 2018 informait dans le cadre d'un communiqué de presse de l'adoption d'un arrêté constatant que l'île de *Taha'a* est désormais infestée par la loque américaine à l'instar de *Huahine*. Il rappelait, entre autres recommandations, les règles de biosécurité à respecter afin d'éviter la propagation à l'ensemble des archipels de cette maladie affectant le couvain.

Il n'aura pas échappé à votre sagacité ou à celle de vos services déconcentrés qu'à l'occasion d'une foire agricole organisée la semaine dernière sur l'île de *Taha'a*, des bouteilles de miel ont été commercialisées notamment à destination des habitants de l'île pour leur consommation personnelle mais également auprès des nombreux touristes en villégiature dans l'île vanille, participant *de facto* à l'accroissement des risques de propagation de cette maladie aux îles avoisinantes, voire à d'autres archipels plus éloignés.

Ces constats appellent de ma part les questions suivantes :

- Comptez-vous vous saisir rapidement de cette problématique et procéder dans les plus brefs délais à une campagne de prélèvement sur l'ensemble des ruchers de Polynésie. Elle permettrait d'obtenir une cartographie des îles contaminées et indemnes des épizooties affectant les abeilles ?
- Quelles sont **vos propositions concrètes** notamment en termes de ressources humaines, logistiques et budgétaires pour assurer un suivi sanitaire régulier et efficace des ruchers au plus près du terrain et des préoccupations des apiculteurs ?
- Enfin, quelles sont les réalisations concrètes opérées par votre gouvernement en faveur de la filière apicole depuis ma question écrite en date du **29 juillet 2015** et quelle stratégie comptez-vous mettre en œuvre pour développer durablement cette filière ?
- Dans quels délais comptez-vous instruire les membres de notre assemblée de la stratégie de votre ministère en faveur du développement de la filière apicole en Polynésie ?

Je vous remercie, Monsieur le ministre, des réponses que vous ne manquerez pas de m'apporter.
Mauruuru.



Mme Eliane TEVAHITUA